

Sion, le 24 avril 2020

COMMUNIQUE RELATIF A L'INTERRUPTION DES ACTIVITIES DE L'IDE

L'Institut international des droits de l'enfant (IDE), centre de compétences en droits de l'enfant, spécialisé dans la sensibilisation et la formation des professionnels travaillant avec et pour les enfants, basé à Sion (Suisse) et fondé en 1995, va connaître un arrêt de ses activités dans l'espoir d'un redémarrage de celles-ci, si et quand la situation le permettra.

En effet, à l'instar de nombreuses organisations à but non lucratif, l'IDE est touché de plein fouet par la crise sanitaire liée au COVID-19, mettant en danger sa pérennité financière.

Dans un souci de maintenir la viabilité de l'Institut et les engagements pris auprès de ses divers partenaires, le Conseil de Fondation de l'IDE, présidé par Jean-Dominique Vassalli, a décidé de prendre une série de mesures, avec effet immédiat, afin d'assainir les finances de l'Institut :

- Réduire les activités de l'IDE au strict nécessaire tout en honorant les contrats et prestations en vigueur ;
- Libérer le Directeur actuel de ses fonctions.

Ces décisions doivent permettre à l'Institut d'examiner si ce dernier va pouvoir poursuivre des activités compatibles avec son but statutaire, à mesure que ses partenaires internationaux émergent de la crise sanitaire mondiale actuelle.

Les prochaines semaines seront dédiées à la mise sur pied d'un plan de contingence pour permettre de mener à bien les formations et projets en cours tout en veillant au respect des dispositions contractuelles. De plus amples informations sur les différents projets seront disponibles, sur demande, dès le 30 avril prochain.

Adresse pour l'envoi de questions :

Secrétariat de la Direction
Email : ide@childsrighs.org